

FORMATION « SENSIBILISER LES JEUNES AUX INÉGALITÉS : INFORMER SANS ENFERMER »

Le mardi 29 mars 2022 – Paris

Lieu : dans les locaux de Futuribles, 47 rue de Babylone, Paris 7^e

Horaires : de 9 h 15 à 12 h 40 et de 14 h à 17 h30. Accueil à partir de 9 h.

Durée : 1 journée de 7 heures de formation

Présentation

L'Observatoire des inégalités propose une journée de formation destinée à toutes celles et ceux qui souhaitent, dans leur pratique professionnelle, mettre en place des séances de sensibilisation aux inégalités et aux discriminations auprès d'un public jeune, et qui cherchent des outils sur lesquels s'appuyer. La formation allie temps théorique afin de mieux comprendre les inégalités et les processus qui contribuent à leur reproduction, et temps pratique pour s'approprier le jeu pédagogique du « Monopoly des inégalités » et mettre en place un débat autour de ces questions. Elle apporte aux professionnels les clés pour sensibiliser les jeunes aux inégalités et aux discriminations et pour répondre à leurs questionnements.

Aborder la question des inégalités avec les 11-25 ans peut être délicat. S'il est nécessaire de les informer sur l'état des inégalités dans notre société pour leur donner les moyens de lutter contre, il faut également faire attention de ne pas les enfermer dans un constat fataliste d'un monde qui serait figé, dans lequel notre destin serait tracé d'avance en fonction de notre milieu social d'origine, notre couleur de peau, notre genre, notre handicap, etc. La dramatisation à l'excès des écarts, la mise en avant d'une « mécanique sociale » et la stigmatisation peuvent conduire au mieux au désintérêt, au pire à développer le fatalisme chez les jeunes. En explicitant ce risque et en mettant à jour les mécanismes d'intériorisation, cette formation propose aux professionnels de prendre en compte et de gérer cet obstacle lors de leurs interventions.

Objectifs pédagogiques

Cette formation se donne pour objectifs de permettre aux stagiaires :

- De mieux comprendre les inégalités et la distinction entre inégalités et discriminations ;
- D'expérimenter et s'approprier un outil pédagogique pour sensibiliser les jeunes aux inégalités et aux discriminations : le « Monopoly des inégalités » ;
- De mieux comprendre les phénomènes qui contribuent à la reproduction des inégalités ;
- De renforcer leurs pratiques éducatives et identifier des démarches et postures pour animer un débat et accompagner une évolution des représentations.

Programme

Comprendre les inégalités et les discriminations : les notions fondamentales

Cette séance donnera les notions clés pour aborder le sujet des inégalités lors d'une action de sensibilisation. Quelle est la différence entre inégalité et discrimination ? Quels domaines et catégories de population sont concernés ?

Aborder les inégalités avec un public jeune : le « Monopoly des inégalités »

Cette séance propose aux stagiaires de découvrir et d'expérimenter le jeu pédagogique de l'Observatoire des inégalités, le « Monopoly des inégalités », et ainsi de mesurer les réactions qu'il peut produire chez les participants. Quels effets produit-il ? Comment utiliser le jeu pour débattre des inégalités ? Quels sujets sont abordés au cours du débat et comment y répondre ?

Comment parler aux jeunes des inégalités : mise en situation

Quand on parle des inégalités sociales avec les plus jeunes, on est confronté à une difficulté : comment informer les jeunes sur les obstacles auxquels ils pourraient être confrontés, sans leur faire baisser les bras par avance ? Comment trouver l'équilibre entre les informer de la réalité des inégalités sociales, sans les enfermer dans le constat fataliste d'un monde qui serait figé ? Quelles réactions peuvent avoir les jeunes lorsque l'on aborde le sujet des inégalités ? Quelle pédagogie adopter pour y répondre ? L'expérience de jeu révèle certaines difficultés auxquelles les stagiaires peuvent être confrontés lors de l'animation d'une séance autour du « Monopoly des inégalités ». Cette séquence les invite, par la mise en situation et des apports théoriques, à réfléchir aux mécanismes de reproduction des inégalités et à la posture à adopter pour lutter contre.

Intervenantes

- **Constance Monnier**, responsable du projet « Jeunesse pour l'égalité » de l'Observatoire des inégalités. Elle a conduit la création du « Monopoly des inégalités » et intervient auprès des 11-25 ans lors d'ateliers pédagogiques sur les questions d'inégalité et de discrimination.
- **Zahia Kessar**, psychosociologue clinicienne et anthropologue. Elle est formatrice – consultante sur les questions d'interculturalité et la dynamique de groupes. Elle est formée en anthropologie (EHESS) et en psychosociologie (Association de Recherche et d'intervention Psychosociologique).

Public visé et prérequis

Cette formation s'adresse à un public de professionnels travaillant avec un public jeune, ou souhaitant acquérir des compétences de sensibilisation aux inégalités et d'animation de débat. Elle ne nécessite pas de prérequis. Le nombre de stagiaires est volontairement limité à 18 personnes, afin de garantir la qualité des interactions entre les stagiaires et les formateurs.

Si vous êtes en situation de handicap et avez besoin de mesures d'accompagnement spécifique, nous vous invitons à nous en informer lors de la demande d'inscription, au moins un mois avant la date de début de la formation. La référente handicap prendra contact avec vous. Contact : referent-handicap@inegalites.fr.

Méthodes pédagogiques

- Mise en situation par petits groupes (partie de jeu du « Monopoly des inégalités », jeux de rôle pour l'animation d'un débat) ;
- Apports théoriques ;
- Échange d'expériences et questions-réponses.

Supports pédagogiques

- Diaporamas (mise à disposition à la suite de la formation).
- Boîte à outils *Informers sans enfermer* remise à chaque stagiaire, comprenant six supports pédagogiques pour mettre en place des séances de sensibilisation avec les plus jeunes.

Évaluation et sanction de la formation

Questionnaires d'auto-évaluation des acquis pédagogiques en cours de journée.

La satisfaction des stagiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques sont évalués lors du bilan de la formation. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation. Les questionnaires remplis par les stagiaires et leurs retours en direct permettront l'amélioration de cette formation.